



Les ressources du SYTRAL sont essentiellement constituées par les recettes de **billetterie** fournies par la gestion des TCL faite par KEOLIS, par le « **versement transport** » payé par les entreprises et administrations de plus de 9 salariés et par les dotations versées par le Grand Lyon, le Département et l'Etat.

Ces ressources ont augmenté de 8% en 4 ans, grâce à un accroissement de 20% des recettes de billetterie (TCL) et de 6% du versement transports, la part des subventions des collectivités baissant proportionnellement.

Les autres recettes (publicité, location d'immeubles,...) et recettes exceptionnelles n'ont pas été représentées ici.